



Octroy de la garde d'un enfant

Par **Iorac**, le **06/04/2008** à **13:47**

Bonjour,

Je souhaiterai savoir comment cela se passe lors d'une séparation entre 2 personnes qui ont signé un pacs, et qui ont un enfant de 2 ans.

A qui va la garde? Si la maman est en recherche d'emploi, cela pénalise-t-il la possibilité d'obtenir la garde de l'enfant?

Quelles sont les démarches pour résilier un pacs?.

Merci par avance de votre aide.